

RAPPORT DES RÉSULTATS 2015

**PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN PLACE DES ENTITÉS
DÉCENTRALISÉES DANS LA RÉGION DE DOSSO
PHASE 2 – PAMED 2 ET PAMED2 EXTENSION–**

NB : Le présent rapport concerne à la fois PAMED 2 et PAMED 2 Extension

ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	8
1.3.1 <i>Pertinence</i>	8
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	9
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2 MONITORING DES RESULTATS	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion: modalités d'exécution</i>	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	11
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	15
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	16
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	20
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	20
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	23
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	23
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	23
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	25
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	25
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	25
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	26
2.7 THEMES TRANSVERSAUX	28
2.7.1 <i>Genre</i>	30
2.7.2 <i>Environnement</i>	30
2.7.3 <i>Autre</i>	30
2.8 GESTION DES RISQUES	31
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	36

3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	36
3.2	RECOMMANDATIONS	36
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	36
4	ANNEXES.....	37
4.1	CRITERES DE QUALITE	37
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	40
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	45
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	49
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	49
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	49

Acronymes

ANFICT	Agence Nationale pour le Financement des Investissements des Collectivités Territoriales
APELDA	Projet d'Appui à l'Elevage dans la région de Dosso et le département d'Aderbissinat
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
CCC	Cadre Communal de Concertation
CO	Contrat d'Objectif
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
CT	Collectivité Territoriale
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
FBSA	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FDC	Fonds de Développement Communal
I 3 N	Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
M&E	Monitoring et évaluation
OSV	Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité
PAMED 2	Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la région de Dosso, Phase 2
PASEL	Projet d'Appui au Secteur de l'Elevage
PDC	Plan de Développement Communal
PIA	Programmes d'Investissements Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
SCAP/RU	Système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences
STD	Service Technique Déconcentré de l'Etat
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGAT	Unité de Gestion et d'Appui Technique

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées de la région de Dosso, phase 2 (PAMED 2)
Code de l'intervention	NER 10 030 11 NER 12 032 11
Localisation	14 communes de la région de Dosso en République du Niger
Budget total	<ul style="list-style-type: none"> • 4.500.000 € pour le FBSA • 4.000.000 € pour le PIC + 800 000 € reliquat ARMFD2 • 100 196 € reliquat PAMED 1 <p>Total Budget Belgique : 9 400 196 € Total contribution nigérienne 960.610 €</p>
Institution partenaire	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses
Date de début de la Convention spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • 15/09/2011: PAMED 2 • 03/07/2013: PAMED 2 Extension
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 01/05/2012 : PAMED 2 • 03/07/2013 : PAMED 2 Extension
Date prévue de fin d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 30/04/2016 : PAMED 2 • 30/04/2018 : PAMED 2 Extension
Date de fin de la Convention spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • 15/09/2017 : PAMED 2 • 02/07/2018 PAMED 2 Extension
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> • 14 communes • Services techniques déconcentrés • Région de Dosso (collectivité territoriale) • Organisations du secteur privé et de la société civile
Impact¹	Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire dans la région de Dosso
Out-come	La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso
Outputs	<p>R1 : Les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation</p> <p>R2 : Les acteurs du développement local (CT, STD, Société civile et acteurs privés) ont la capacité de jouer leur rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire</p>

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

	R3 : Sous l'impulsion des Collectivités locales, des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 14 communes vulnérables
	R4 : Les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 14 communes et au niveau de la région et alimentent la réflexion régionale et nationale sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans un contexte de décentralisation
	R5 : Les femmes membres des groupements appuyés par le projet ont réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et leurs tâches domestiques ont été allégées.
Année couverte par le rapport	Du 01 janvier au 31 décembre 2015

1.2 Exécution budgétaire

	Budget (millier €)	Dépenses (millier €)					Solde (millier €)	Taux de déboursement à la fin de l'année 2015	
		2011	2012	2013	2014	2015			
PAMED 2	Total Résultats	3 143,22	0	117,52	690,97	1 122,91	923,49	288,32	91%
	Output 1	539,877	0	17,52	157,86	213,62	60,46	90,42	83%
	Output 2	238,618	0	19,91	55,98	87,33	43,24	32,16	87%
	Output 3	2 208,46	0	48,36	450,63	802,42	779,27	127,77	94%
	Output 4	156,266	0	31,72	26,5	19,54	40,52	37,98	76%
	Total Moyens généraux	1 456,98	52,95	230,85	291,41	324,99	372,87	183,91	87%
	Total Réserve	0	0	0	0	-	-	-	
	Total PAMED 2	4 600,20	52,95	348,37	982,38	1 447,90	1 296,36	472,24	90%
PAMED 2 EXTENSION									
	Total Résultats	2 949,49	0,00	0,00	0,00	0,00	184,03	2 765,46	6%
	Output 1	181,86	0	0	0	0	9,14827	172,71	5%
	Output 2	107,51	0	0	0	0	0	107,51	0%
	Output 3	1 746,10	0	0	0	0	0	1 746,10	0%
	Output 4	166,02	0	0	0	0	0	166,02	0%
	Output 5	748,00	0	0	0	0	174,88523	573,11	23%
	Total Moyens généraux	1 780,51	0	0	50,343	166,90015	224,80634	1 338,46	25%
Total Réserve	70	0	0	0	0	0	70,00	0%	
Total Extension	4 800,00	0,00	0,00	50,34	166,90	408,84	4 173,91	13%	
TOTAL GENERAL PAMED2+EXTENSION									
	Total Résultats	6 092,71	0,00	117,51	690,97	1 122,91	1 107,53	3 053,79	50%
	Output 1	721,74	0,00	17,52	157,86	213,62	69,61	263,13	64%
	Output 2	346,13	0,00	19,91	55,98	87,33	43,24	139,67	60%
	Output 3	954,56 ³	0,00	48,36	450,63	802,42	779,27	1873,87	53%
	Output 4	322,29	0,00	31,72	26,50	19,54	40,52	204,00	37%
	Output 5	748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,89	573,11	23%
	Total Moyens généraux	3 237,48	52,95	230,85	341,75	491,89	597,67	1522,37	53%
Total Réserve	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00	0%	
Total général	9 400,19100	52,95	348,36	1 032,72	1 614,80	1 705,20	4 646,16	51%	

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le contexte d'intervention n'a pas connu de changements spectaculaires. Dans ce contexte les capacités des acteurs locaux restent toujours faibles et l'insécurité alimentaire reste la priorité des politiques de développement. Prenant en compte la décentralisation, l'objectif spécifique et les résultats attendus du PAMED 2 sont très pertinents par rapport aux besoins du groupe cible notamment en matière de renforcement de la gouvernance locale, de renforcement des capacités des acteurs locaux et de réalisation d'investissements dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Dans cette logique, le PAMED 2, a adopté la maîtrise d'ouvrage intégrale et l'appui budgétaire aux communes comme élément de sa stratégie d'intervention. A ce titre, les fonds sont mis à la disposition des communes qui ont la responsabilité du processus d'investissements selon les règles et procédures nationales (sélection, passation des marchés, mise en valeur). Par ailleurs dans le cadre des activités de renforcement de capacités et des activités de gouvernance communale, le PAMED 2 utilise largement les outils et procédures du Niger. Le PAMED 2 est donc en phase avec la politique nationale de décentralisation et reste aligné sur les procédures nationales en matière budgétaire, comptable, de marchés publics et satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

L'évolution des indicateurs du tableau de monitoring confirme une bonne tendance vers l'atteinte de l'objectif spécifique. Un nombre important d'outputs prévus sont délivrés et des efforts ont été entrepris en vue de juguler les difficultés majeures apparues dans la mise en œuvre du programme (marchés publics intercommunaux, ONG d'appui conseil, etc.). L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome qui sera atteint avec quelques minimales restrictions.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La majorité des outputs est livrée dans les délais et dans les limites budgétaires. L'évaluation montre que le taux de réalisation des outputs est de 99%. En matière de gouvernance communale, les avancées sont significatives et il reste surtout à consolider les acquis et améliorer la durabilité des processus. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, les réalisations apparaissent importantes déjà en nombre même si l'on note un retard concernant surtout les projets intercommunaux et le fait que le rythme de mise en œuvre des investissements dans les communes n'est pas toujours optimal. Il n'est cependant pas attendu d'incidence significative sur la fourniture des outputs dans les délais.

En conclusion, les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes notamment de qualité et de timing.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Comme les années antérieures, la philosophie d'intervention du PAMED 2 qui est la maîtrise d'ouvrage communale repose sur les communes et favorise la responsabilisation des acteurs locaux dans la réalisation des objectifs/résultats. Cela est apprécié par tous les acteurs comme l'a confirmé la MTR. Il est ressenti un engagement réel de la tutelle du programme et des autorités régionales et départementales, ce qui augure de bonnes perspectives pour la consolidation des acquis du Programme à terme.

Le programme travaille également sur la construction de relations durables de collaboration formelle entre les communes et les services techniques déconcentrés de l'Etat. A cet effet, les services techniques déconcentrés de l'Etat sont responsabilisés dans la réalisation des activités et permettant ainsi aux communes de bénéficier d'un accompagnement pour la maîtrise d'ouvrage communale.

La qualité des ouvrages réalisés reste également appréciable et ceux réalisés connaissent très peu de complexité technique. Leur maîtrise par les populations ne pose pas de problème majeur.

Il y a quelques craintes cependant quant à la viabilité financière à long terme de certains modèles d'investissements ainsi que leur gestion durable par les bénéficiaires. Les craintes concernent également la pérennité de certaines structures mises en place dans le cadre de la gouvernance communale (OSV, commissions foncières, cadres communaux de concertation, etc.), surtout au regard du caractère renouvelable des conseils municipaux.

1.4 Conclusions

Le PAMED 2 a consolidé ses acquis en 2015 dans ses deux principaux grands volets :



- Des acquis importants en matière de gouvernance communale et de maîtrise d'ouvrage communale parmi lesquels on peut citer :
 - o Eveil de la citoyenneté et accroissement de la confiance des citoyens du fait de la pratique de redevabilité des responsables communaux,
 - o Une meilleure transparence et fiabilité de la gestion financière communale avec à la tenue régulière de la comptabilité, à la production des comptes de fin d'année
 - o Une plus grande légitimité et cohérence des actions municipales grâce à l'animation des cadres communaux de concertation (CCC) et à un meilleur suivi du développement communal
 - o Un climat de sérénité avec la fonctionnalité du dispositif de sécurisation foncière dans les communes
 - o Appropriation progressive de la maîtrise d'ouvrage communale grâce à la responsabilisation des communes dans la conduite des actions de développement

- Des impacts conséquents sur la sécurité alimentaire du fait des investissements communaux dans ce domaine:

L'analyse des investissements communaux montre que :

 - (i) 84% des bénéficiaires des projets de reconstitution de cheptel, d'extraction d'huile, d'embouche ont amélioré leurs revenus
 - (ii) 87% des objectifs de couverture alimentaire pendant la période de soudure ont été réalisés pour les microprojets de banque céréalière
 - (iii) 75% des objectifs d'accès aux aliments à bétail ont été réalisés pour les microprojets boutiques d'aliments à bétail/ boutiques d'intrants zootechniques
 - (iv) 87% des bénéficiaires des sites maraichers, boutiques d'intrants agricoles, unités de culture attelée ont amélioré leurs productions
 - (v) 93% des bénéficiaires des moulins à grain et de puits ont pu alléger leurs tâches

- Les perspectives d'actions du Programme visent particulièrement : (i) la poursuite de la consolidation des acquis de gouvernance à travers la pérennisation des structures et l'implantation durable des pratiques (ii) l'amélioration de la viabilité financière et technique ainsi que de la pérennisation des investissements, (iii) l'amélioration de la qualité des ouvrages communales, (iv) le renforcement du leadership communal dans la maîtrise d'ouvrage communale (surtout efficacité et efficience)

Fonctionnaire exécution nationale ²	Fonctionnaire exécution CTB ³
Adamou ISSA 	Kader NIAONE 

² Nom et signature

³ Nom et signature

2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le renforcement du processus de décentralisation au Niger a été poursuivi par le Gouvernement avec notamment l'élaboration de projets de texte sur le transfert de ressources dans les secteurs prioritaires, l'allocation de 5,6 milliards pour l'opérationnalisation de l'ANFICT, etc.

La dynamique de gestion municipale est donc en marche mais des contraintes multiples demeurent et sont liées aux ressources financières et humaines, à la faible dynamique économique locale, la faible appropriation sociale du processus, etc.

Des problèmes d'éthique dans les communes de Fakara et Kankandi ont entraîné la suppression desdites communes de la zone d'intervention.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le contexte institutionnel n'a pas connu d'évolution majeure ayant influencé la mise en œuvre du programme. L'ancrage actuel facilite l'appropriation de l'évolution du processus de décentralisation et favorise le respect de la philosophie d'intervention du programme qui est axée sur la maîtrise d'ouvrage communale et la responsabilisation des acteurs locaux.

2.1.3 Contexte de gestion: modalités d'exécution

Comme déjà annoncé dans les rapports antérieurs, le PAMED 2 est exécuté en cogestion entre la CTB et le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses (MISPDAR). Il fonctionne également comme une structure autonome sous tutelle des deux structures. Deux fonctionnaires y ont été détachés à plein temps. Cela a l'avantage de préserver l'UGAT du programme des influences politiques ou lourdeurs administratives en même temps qu'il facilite la fluidité des démarches du programme auprès des autres administrations publiques. L'ancrage institutionnel actuel est approprié et mérite d'être poursuivi.

2.1.4 Contexte HARMO

Comme déjà mentionné dans les rapports antérieurs, la stratégie d'intervention axée sur la responsabilisation des communes à travers la maîtrise d'ouvrage et l'utilisation de l'appui budgétaire fait du PAMED 2 un exemple en matière d'HARMO.

Le manuel de procédures du FDC est resté aligné sur le cadre légal et réglementaire en matière de finances publiques et de passation des marchés publics du Niger.

Par ailleurs, la mise en œuvre du PAMED2 est largement empreinte d'une dynamique d'HARMO :

- La mise en œuvre des activités repose fortement sur les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD) : appui conseil aux communes, rôle de maîtrise d'œuvre dans la réalisation des ouvrages, etc.
- L'alignement du PAMED 2 sur les outils nationaux : guide national de planification locale, guide de mise en place des observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV), recours au Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT), etc.

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs³

Outcome ⁴ : La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso					
Indicateurs ⁵	Valeur de la Baseline ⁶	Valeur année N-1 ⁷ (2014)	Valeur année N ⁸ (2015)	Cible année N ⁹ (2015)	Cible finale ¹⁰
I.1. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de leur capacité à orienter leurs actions sur base de l'analyse du suivi de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au niveau de leur territoire	1	8	7 ¹¹	9	9
I.2. Dans au moins 9 communes les investissements/microprojets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévus dans le document de projet	0	ND	10 ¹²	6	9
I.3. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés	0	3	8 ¹³	6	9
I.4. Toutes les communes réalisent à plus de 80% les indicateurs de gouvernance convenus dans les Contrats d'Objectifs (y compris les indicateurs portant sur le genre et l'environnement)	0	11	9 ¹⁴	12	12
I.5. Dans 9 communes au moins, l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le cadre du PAMED2 obtient une note satisfaisante (75%)	0	ND	11 ¹⁵	6	9
I.6. Quatre documents de réflexions menées dans la région de Dosso sur le rôle des acteurs de la gouvernance locale dans l'amélioration de la sécurité alimentaire alimentent les revues sectorielles	0	0	0	3	4
I.7. Au moins 40% des membres des comités de gestion des infrastructures financées sont des femmes	0	54%	70%	40%	40%
I.8. 10% de projets contribuent la réduction de la pénibilité du travail pour les femmes	0	29%	24%	10%	10%

NB : Les valeurs cibles de I.4 ont été ramenées à 12 au lieu de 14 du fait de la suppression des communes de Kankandi et de Fakara de la liste des communes bénéficiaires.

³ Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles – interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).

⁴ Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF).

⁵ Reprendre les indicateurs, tels qu'ils figurent dans le cadre logique (du DTF ou de la dernière version du cadre logique)

⁶ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention (Baseline).

⁷ La valeur atteinte par l'indicateur à la fin de l'année N-1.

⁸ La valeur atteinte par l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la Baseline ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

⁹ La valeur cible escomptée à la fin de l'année N.

¹⁰ La valeur cible à la fin de l'intervention.

¹¹ Falwel, Loga, Dogonkiria, Kiéché, Douméga, Harikanassou, Kiota

¹² Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Ngonga, Douméga, Kiéché, Falwel, Sorkorbé, Dogonkiria

¹³ Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Dogonkiria, Kiéché ; Douméga, Falwel.

¹⁴ Fabidji, Harikanassou, Koygolo, Ngonga, Dogonkiria, Kiéché, Falwel, Douméga, Loga

¹⁵ Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Ngonga, Dogonkiria, Kiéché, Douméga, Loga, Falwel Sokorbé

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les communes d'intervention du Programme ont consolidé leur gouvernance de façon générale comme l'indique l'évolution de l'indice de gouvernance communale présenté dans le tableau ci-après :

	2013	2014	2015
Indice de gouvernance	0,69	0,74	0,79

Cette performance reste toutefois variée selon différents domaines. Ainsi :

1. Pour l'année 2015, 7 communes sur 12 (contre 9 communes sur 14 en 2014) ont consolidé leurs capacités à suivre la situation de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et à mieux orienter leurs actions dans ce domaine. L'intervention du programme a surtout consisté : (i) à la formation et au recyclage des membres des OSV/SCAP RU (9 SG (dont 4 nouveaux) des SCAP/RU et 23 membres de l'OSV de Dogonkiria (dont 6 nouveaux) ont été recyclés (formés) sur leur rôles et le remplissage des fiches de collecte et de rapportage du suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire) ; (ii) au soutien méthodologique et financier pour la tenue des AG au niveau communautaire et au niveau communal.
2. Dans 10 communes, les investissements/microprojets ont atteint au moins 80% des objectifs de sécurité alimentaire (accès aux aliments, augmentation des revenus, augmentation des productions, allègement des tâches, etc.).
3. La qualité de la gestion des investissements est satisfaisante dans 8 communes. Cela a été possible grâce à l'appui du Programme notamment sur : (i) la délégation de gestion soit aux OP, soit aux communautés soit au privé, (ii) l'appui conseil de proximité aux délégataires/bénéficiaires pour la tenue effective des différents outils de gestion ainsi que la dynamique associative.

Cette qualité de la gestion est appréciée à travers l'organisation des OP, le niveau d'activité/vie associative des OP, l'autonomie de gestion des OP, la viabilité économique et financière, les résultats obtenus par les OP.

4. En fin 2015, 9 communes sur 12 (contre 11 communes sur 14 en 2014 et contre 6 communes sur 14 en 2013) ont pu réaliser à au moins 80% les indicateurs de gouvernance convenus dans les accords d'exécution. Les performances intermédiaires en gouvernance contiennent entre autres :
 - Onze (11) communes sur 12 (contre 11 communes sur 14 en 2014) ont élaboré et adopté à temps leur budget 2016. La performance antérieure était de 7 communes sur 14 en 2013 et 0 commune sur 14 en 2012.
 - 9 communes sur 12 ont élaboré et adopté dans les délais leurs comptes administratifs et comptes de gestion 2014 dont 7 communes avec le logiciel de gestion budgétaire et comptable;
 - La comptabilité est effectivement tenue de façon régulière dans 11 communes sur 12 (contre 9 communes sur 14 en 2014 et 11 communes sur 14 en 2013.). La commune de Sokorbé est celle qui connaît un retard dans la comptabilité de l'ordonnateur même si la comptabilité du receveur est à jour.
 - La séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable est respectée dans 11 communes sur 12 (contre 12¹⁶ communes sur 14 en 2014, 13 communes sur 14 en 2013 et 12 communes sur 14 en 2012);
 - 10 communes sur 12 ont organisé au moins une session publique de restitution

¹⁶ Les Communes de Kankandi et Sokorbé ne connaissent pas une séparation nette de fonction d'ordonnateur et de comptable.

aux citoyens contre 11¹⁷ communes sur 14 en 2014 et 8 communes sur 14 en 2013.

D'autres éléments seront inclus dans la détermination de la performance en gouvernance à la clôture de la gestion budgétaire en fin février 2016 : adoption dans les délais du compte administratif 2015, réalisation d'un taux de recouvrement des recettes propres d'au moins 80%; réalisation d'un taux d'investissement réel d'au moins 45%.

5. Dans 11 communes, la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire obtient une note satisfaisante. Cette appréciation a été obtenue grâce à une enquête auprès des bénéficiaires des services offerts par les investissements.
6. Tout comme en 2014, les progrès en matière de réflexion d'envergure régionale à même d'influer sur les politiques nationales (indicateur I 6) restent faibles en 2015. Aucun document de réflexion menée dans la région de Dosso sur le rôle des acteurs de la gouvernance locale dans l'amélioration n'a été conduite ni influencé les politiques sectorielles.
7. Le genre est pris en compte par les communes même si des améliorations restent à faire dans la conception technique et la mise en œuvre des activités. Ainsi, 24% des projets sélectionnés et approuvés par les conseils municipaux contribuent à la réduction de la pénibilité du travail des femmes (moulins, puits cimentés, réhabilitation mini-AEP) contre 10% comme objectif à atteindre en fin de programme. Aussi, 70% des membres des comités de gestion des investissements et services créés sont des femmes contre un objectif de 40% à la fin du programme.

Les progrès réalisés dans le cadre de l'objectif spécifique ont été marqués par plusieurs difficultés au nombre desquelles on note:

- Les marchés communaux connaissent un retard d'exécution dans la plupart des cas.
- L'insuffisance du leadership de certaines autorités communales reste également une contrainte importante qui se traduit par une grande lenteur, une faible prise de responsabilité, une faible pro-activité et une insuffisance de délégation des tâches.
- La mauvaise gestion des fonds publics dans les communes de Fakara et de Kankadi a entraîné la suppression desdites communes de la liste des communes partenaires du Programme.
- La faible capacité des communes à financer le fonctionnement adéquat des différentes structures créées et des activités communales (commissions foncières, observatoires de suivi de la vulnérabilité, cadres communaux de concertation, restitution de l'action publique, suivi de la gestion des investissements et services créés, etc.) reste une difficulté
- En dépit d'un accompagnement par le Programme le niveau d'appropriation et la capacité de gestion autonome des délégués/bénéficiaires restent faibles.

L'UGAT envisage quelques pistes de solutions pour remédier aux difficultés et accélérer le processus d'investissements communaux :

- Les investissements initialement prévus pour 2017 seront cumulés et programmés en 2016
- Les communes poursuivront la pratique de regroupements des marchés publics communaux pour faire des marchés publics intercommunaux ;

¹⁷ Les communes suivantes ont tenu au moins une session publique de restitution du budget et de l'action municipale : Birni N'Gaouré, Fabidji, Kiota, Koygolo, N'Gonga, Dogonkiria, Kiéché, Falwel, Sokorbé, Loga et Dou méga. Les communes de Fakara, Kankandi et Harikanassou n'ont pas tenu de session publique d'échanges sur le budget.

- L'appui à la gestion des investissements/services créés sera renforcé avec les ONGs recrutées en 2015.

2.2.3 Impact potentiel

Les indicateurs d'impacts ne sont pas encore évalués. Ils sont fournis par le système national des statistiques. Nous pouvons toutefois affirmer que des changements importants sont opérés dans les communes parmi lesquels on peut citer :

- Une bonne dynamique de gouvernance et de maîtrise d'ouvrage communale est constatée dans la plupart des communes. Cela se ressent à travers entre autres :
 - Les communes assurent mieux la maîtrise d'ouvrage communale en prenant en main leur développement local, en assurant les opérations d'identification/programmation, passation et gestion des marchés, valorisation des investissements, etc.
 - Une gestion plus transparente du budget communal (Redevabilité, tenue régulière de la comptabilité, logiciel de gestion comptable, etc.)
 - Plus de légitimité et de cohérence des actions municipales à travers le fonctionnement des cadres communaux de concertation
 - Fonctionnement régulier des organes municipaux
- Les investissements réalisés et en cours de réalisation ont des effets positifs prévisibles sur la sécurité alimentaire, même si les modèles d'investissements et leur gestion doivent encore être améliorés. Les enquêtes montrent que :
 - (i) 84% des bénéficiaires des projets de reconstitution de cheptel, d'extraction d'huile, d'embouche ont améliorés leurs revenus
 - (ii) 87% des objectifs de couverture alimentaire pendant la période de soudure réalisés pour les microprojets de banque céréalière
 - (iii) 75% des objectifs d'accès aux aliments à bétail réalisés pour les microprojets boutiques d'aliments à bétail/ boutiques d'intrants zootechniques
 - (iv) 87% des bénéficiaires des sites maraichers, boutiques d'intrants agricoles, unités de culture attelée ont amélioré leurs productions
 - (v) 93% des bénéficiaires des moulins à grain et de puits ont pu alléger leurs tâches

En définitive, ces résultats contribueront à l'impact dans l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires, du changement positif de classe de vulnérabilité, de ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois dans l'année.

2.3 Performance de l'output 1¹⁸



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1 (2014)	Valeur année N (2015)	Cible année N (2015)	Cible finale
I.1.1. Les nouveaux PDC des 12 communes sont basés sur une vision à moyen et long termes et intègrent i) des idées de stratégies spécifiques ou thématiques ii) une participation effective des femmes et des groupes défavorisés, iii) un souci pour l'environnement et iv) un partenariat effectif avec les autres acteurs du développement local	0	11	11 ¹⁹	12	12
I.1.2. Au moins 8 communes disposent d'un cadre de concertation fonctionnel, avec la participation des organisations de femmes (2 réunions par année qui mobilisent > 50% des intervenants)	0	10	5 ²⁰	8	8
I.1.3. Au moins 6 COFOCOM et 1 COFODEP sont créées et tiennent leur dossier rural dans la zone intervention du Programme.	0	11	9 ²¹	8	7
I.1.4. Au moins 8 communes disposent d'un dispositif communal d'alerte précoce (OSV, SCAPRU) fonctionnel	1	8	7 ²²	8	8
I.1.5. Dans au moins 10 communes, les budgets communaux sont élaborés et exécutés selon les règles (comptabilité publique + compléments propres aux communes)	3	7	11 ²³	9	10
I.1.6. Les 12 communes disposent de nouveaux outils de gestion intégrés (Boîte à outils pour la maîtrise d'ouvrage, planification et suivi budgétaire)	0	14	12	12	12
I.1.7. Sept (7) communes disposent d'un service technique communal (STC) avec au moins un cadre technique et un plan d'entreprise viable et respecté	0	9	12	7	7

NB : Les valeurs cibles de I.1.6 ont été ramenées à 12 au lieu de 14 du fait de la suppression des communes de Kankandi et de Fakara de la liste des communes bénéficiaires

¹⁸ Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).

En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)

¹⁹ Sur les 12 communes, il reste la commune de Kiéché

²⁰ Birni N'gaouré, Harikanassou, Ngonga, Dogonkiriya, Loga

²¹ Fabidji, Kiota, Koygolo, Ngonga, Kiéché, Falwel, Douméga, Dogonkiriya, Loga

²² Kiota, Harikanassou, Loga, Falwel, Douméga, Kiéché, Dogonkiriya

²³ Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Ngonga, Dogonkiriya, Kiéché, Falwel, Douméga, Loga, Birni N'Gaouré

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Appuyer les communes dans l'élaboration de leurs documents stratégiques et de planification		X		
2. Développer avec les communes les procédures et outils nécessaires pour la maîtrise de leurs projets de développement		X		
3. Développer un dispositif intégré et décentralisé d'alerte précoce		X		
4. Mettre en œuvre le système de sécurisation foncière		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

La gouvernance locale est améliorée dans les 14 communes d'intervention du PAMED 2 comme en témoignent les indicateurs du tableau au point 2.3.1 et les commentaires ci-après :

- 11 communes sur 12 (contre 11 communes sur 14 en 2014, 5 communes sur 14 en 2013) disposent d'une vision à moyen terme de leur développement intégrant des questions de sécurité alimentaires, de genre et environnement (PDC). Même si la qualité de ces nouveaux PDC reste souvent désirable, leur élaboration selon une approche fortement participative (plutôt que techniciste) a favorisé une meilleure appropriation locale des documents qui ne sont plus une liste pieuse de projets. Par ailleurs, deux (2) communes disposent d'une stratégie thématique de sécurité alimentaire (en matière de développement et promotion de banques céréalieres à Dogonkiria et de petite irrigation à Dou méga). Aussi, le conseil régional de Dosso a bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'élaboration de son plan de développement régional.
- Toutes les 12 communes disposent d'un cadre communal de concertation (CCC) mais seuls 5 ont fonctionné en 2015 (contre 10 en fin 2014 et 0 en 2013). Ces CCC favorisent une meilleure coordina-tion du développement local et une mise en synergie entre les acteurs. Le programme apporte un appui méthodologique et financier pour la préparation et la tenue des sessions.
- Le dispositif de sécurisation foncière est également opérationnel dans 9 communes (contre 11 en 2014 et 14 en 2013). [Cette fonctionnalité concerne surtout la production des actes de sécurisation foncière, leur enregistrement, leur classement, etc.](#) L'appui du PAMED 2 en 2015 a permis de réaliser les produits suivants:
 - 4 nouvelles commissions foncières de base (COFOB) sont mises en place et formées dans les villages de Tondi Kouarey, de Tcheydé et de Deytagui Goubé, Baboursayé ;
 - 198 personnes touchées par les actions de sensibilisation et d'information sur la sécurisation foncière ;
 - 190 nouveaux actes de sécurisation foncière enregistrés (COFODEP Boboye+ COFODEP Tibiri) ;
 - 50 anciens actes de sécurisation foncière corrigés.

²⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- En 2015, sept (7) observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) contre 8 en fin 2014 et neuf en fin 2013 sont fonctionnels. Notons que grâce au PAMED2 toutes les 14 communes disposent d'un dispositif communal d'alerte précoce : 14 observatoires (OSV) et 101 systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAP RU). Ce dispositif renforce la capacité de suivi, de prévention et de gestion efficace des catastrophes et crises alimentaires dans lesdites communes à travers la collecte et l'analyse des données sur la sécurité alimentaire, la vulnérabilité, le rapportage et la prise de décision.

L'appui du PAMED 2 en 2015 a concerné :

- 155 membres d'OSV et 49 SG de SCAP/RU ont été recyclés et/ou formés) sur les outils de collecte et leurs rôles et responsabilités ;
- Un appui conseil de proximité et une contribution financière à la prise en charge des frais de réunion, de collecte et d'analyse des données de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire.

Le fonctionnement n'est pas toujours efficace : non tenue des réunions, non transmission à temps des rapports, etc.

- Le progrès dans la gestion des finances publiques locales a connu un bond qualitatif avec 11 communes sur 12 qui ont élaboré et exécuté leurs budgets selon la réglementation nationale (contre sept (7) communes sur 14 en 2014 ; contre 6 communes en fin 2013, et 3 communes en fin 2012). Ces progrès concernent : (i) l'élaboration et l'adoption à temps des budgets primitifs, (ii) la tenue effective de la comptabilité du receveur et de l'ordonnateur, (iii) la séparation nette des fonctions d'ordonnateur et de comptable, (iv) la gestion transparente des marchés publics ; (v) [la tenue des sessions publiques sur le budget](#). Notons que le respect de 45% de taux d'investissement, le taux de recouvrement des recettes d'au moins 80%, seront évalués en mars 2016 après la clôture des opérations 2015 en fin février 2016).

Les actions du programme pendant l'année 2015 ont réalisé les produits suivants:

- le logiciel GBCO installé dans une nouvelle commune et 03 personnes formées sur les options de base du logiciel de gestion budgétaire et comptable;
- 15 agents formés sur les options avancées du logiciel de gestion budgétaire et comptable,
- les stratégies de mobilisation des ressources communes activées dans 14 communes d'intervention (réunion revue et planning activités, mise en place comités de mise en œuvre de la stratégie de mobilisation)
- l'appui conseil de proximité dans l'action apporté aux 14 communes depuis 2013 en matière de gestion budgétaire et comptable ;
- la tenue de sessions d'échanges publics sur le budget communal et l'action municipale dans 10 communes (contre 11 en 2014)

- Toutes les 12²⁵ communes disposent et utilisent de nouveaux outils de gestion intégrée. En effet :
- Une boîte-à-outils pour la maîtrise d'ouvrage élaborée en 2013 et enrichie en 2015 a permis une meilleure compréhension et gestion du processus des marchés publics (passation, gestion, suivi et paiement), de gestion des investissements, etc.
 - Le logiciel de gestion budgétaire et comptable est installé et exploité dans neuf (9) communes. Ce logiciel comporte par ailleurs une option gestion

²⁵ Des 14 communes au départ, 2 communes Fakara et Kankandi ont été supprimées de la liste de la zone d'intervention en 2015

budgétaire et comptable selon la directive UEMOA qui sera activée dès que la loi nigérienne aura intégrée ladite directive.

- ➔ Un dispositif communal de suivi des investissements et du développement communal mis en place dans 14 communes mais fonctionnel dans sept (7) communes.

- ☑ 12 communes en 2015 (contre 9 en 2014) disposent de services techniques propres (communaux ou intercommunaux) capables d'accompagner le maire dans son rôle de maîtrise d'ouvrage communale. Le PAMED 2 a accompagné : (i) le recrutement et la contractualisation, (ii) la formation et le coaching des agents ; (iii) la dotation des agents (motos, mobiliers de bureau, ordinateurs, etc.), (iv) la prise en charge dégressive des charges salariales, (v) la mise en place d'un dispositif de gestion de la performance de l'agent.

Les difficultés majeures rencontrées au niveau de la réalisation des progrès de ce résultat sont :

- ☑ L'engagement et le leadership des maires s'est fortement amélioré en 2015 mais certains maires doivent encore faire des efforts sur bien d'aspects : insuffisance d'initiative, insuffisance de délégation et de communication, etc.
- ☑ L'insuffisance de moyens financiers des communes ne permet pas d'exécuter certaines activités de façon adéquate (restitution publique de l'action municipale, la tenue correcte des cadres communaux de concertation, le fonctionnement adéquat des commissions foncières, observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV/SCAP-RU), etc.

En perspectives, les actions relatives à ce résultat seront poursuivies en 2016 avec un accent particulier sur les points suivants :

- ☑ Le programme poursuivra son appui technique et financier pour affiner et améliorer la pratique et le fonctionnement pérenne des structures de gouvernance (cadres de concertation, commissions foncières, les structures décentralisées du système d'alerte précoce, etc.).

La durabilité des structures citées sera recherchée à travers la sensibilisation des communes à la budgétisation des charges d'opérationnalisation. L'approche des OSV par village au lieu d'observatoire par grappe de village sera aussi prospectée.

- ☑ La recherche de synergie avec les autres partenaires sera intensifiée en vue de mutualiser les moyens et les méthodologies.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les acteurs du développement local (CT, STD, Société civile et acteurs privés) ont la capacité de jouer leur rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire					
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2012)	Valeur année N-1 (2014)	Valeur année N (2015)	Cible année N (2015)	Cible finale
I.2.1. Au moins 8 communes disposent d'un protocole de collaboration avec les STD qui est respecté pour > 75%	0	10	12	8	8
I.2.2. Au moins 8 communes ont respecté leurs engagements dans le C.O à plus 75%	na	11	12	8	8
I.2.3. Au moins 8 communes dans les 4 départements sont impliquées dans un projet intercommunal	0	0	2 ²⁶	6	8
I.2.4. 30% des prestataires de la base de données formés ont amélioré leurs capacités d'offrir un service de qualité	0	33%	44%	30%	30%

NB : La valeur cible 2015 de I.2.2 a été ramenée à 12 au lieu de 14 du fait de la suppression des communes de Kankandi et de Fakara de la liste des communes bénéficiaires

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²⁷	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Renforcer les compétences des Responsables communaux dans leurs tâches liées au développement local, et particulièrement à la sécurité alimentaire		X		
2. Former les Services Techniques Déconcentrés dans leur fonction d'appui-conseil relatif à la sécurité alimentaire		X		
3. Former les organisations communautaires pour leur participation effective aux choix et à l'exploitation durable des services socio-économiques		X		
4. Inciter les acteurs du développement local à une meilleure collaboration et mise en synergie		X		
5. Former les acteurs du niveau régional			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les acteurs locaux, notamment les communes et les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD), ont fait des progrès dans l'évolution de leurs capacités à jouer leurs rôles en matière de sécurité alimentaire:

- La collaboration entre communes et services techniques déconcentrés de l'Etat (STD) est de plus en plus accentuée et formalisée, notamment les services du génie rural et de l'hydraulique. En 2015, 12 communes (contre 10 communes en 2014, 11 communes en 2013 et 0 en 2012) disposent d'au moins d'un protocole de collaboration entre elles et au moins un STD qui est respecté à au moins 75%. Cette

²⁶ Communes de Douméga et de Tibiri

²⁷ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

collaboration communes – STD permet aux dites communes de bénéficier de l'appui conseil des STD de l'Etat pour renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage communale (élaboration des dossiers de microprojets, participation aux processus de marchés publics communaux, contrôle et supervision des travaux, élaboration des attachements/décomptes, participation à la réception, etc.).

- ☑ Douze (12) communes en fin 2015 (contre 11 communes en 2014 et 6 communes en 2013) ont pu respecter à au moins 75% les engagements pris dans le cadre des contrats d'objectifs signés entre elles et le Programme. Le respect de ses engagements concourt à la bonne mise en œuvre du programme et à l'atteinte des objectifs de gouvernance et de sécurité alimentaire.

Tous ces acquis ont été possibles grâce au dispositif de renforcement des capacités mis en place par l'UGAT : ateliers de formations, réflexions, d'élaboration de stratégies, processus d'appui conseil de proximité dans la durée, etc. Ainsi en 2015, on peut relever les produits suivants:

- ☞ 32 personnes (14 Maires, 12 SG communes, 4 SG préfectures, 1 vice-président C.R et 1 Gouvernorat) formées sur le management des ressources humaines;
 - ☞ 40 personnes formées sur le leadership et la gestion municipale ayant contribué à accroître leur sens de l'initiative, de meilleur gestion du temps, de prise de responsabilité, de délégation, de communication, etc.
 - ☞ 9 communes disposent chacune d'un comité de mise en œuvre de sa stratégie/plan d'actions mobilisation de ressources internes
 - ☞ 03 personnes formées sur les options de base du logiciel de gestion budgétaire et comptable, ce qui permet l'exploitation normale dudit logiciel;
 - ☞ 15 agents formés sur les options avancées du logiciel de gestion budgétaire et comptable ayant permis l'élaboration des comptes administratifs et des comptes de gestion,
 - ☞ 15 prestataires formés (i) l'élaboration d'offres, (ii) l'organisation et la gestion de chantiers, ce qui permet une nette amélioration de la qualité des ouvrages ;
 - ☞ Boite à outils pour la maîtrise d'ouvrage communale mise à jour et vulgarisée (vu le coût très élevé de l'édition et reproduction, cela a été arrêté)
 - ☞ Appui conseil de proximité apporté régulièrement sur divers thèmes (mobilisation ressources, élaboration et gestion budgétaire, etc.)
 - ☞ 12 commissions spécialisées finances ont fonctionné dans 12 communes et 3 commissions développement rural ont fonctionné dans 9 communes fonctionnelles dans 6 communes ;
 - ☞ 99 producteurs semenciers formés en techniques de production de semences améliorées certifiées ;
 - ☞ 1 voyage d'étude réalisé au profit de 24 productrices/producteurs dont 18 femmes en matière de production maraichère et de stockage de l'oignon
 - ☞ 15 personnes (7 STI/STC, 3 départementaux de l'action coopérative, et 5 chefs de districts agricoles) formés sur l'analyse organisationnelle et la stratégie de réseautage des OP)
 - ☞ 25 personnes formées sur la lutte biologique
 - ☞ Une union de groupements pour le warrantage mise en place à Kassari dans la commune rurale de Dogonkiria
 - ☞ 189 personnes formées sur des thèmes variés (gestion, vie associative, techniques d'alimentation, etc.)
- ☑ 44% (contre 33 % en 2014) des prestataires de la liste des prestataires de la base PAMED2 ont été formés en 2015 sur (i) l'élaboration d'offres, (ii) l'organisation et la gestion de chantiers permettant ainsi d'améliorer leurs capacités à offrir des services de qualité.

- ☑ La mise place d'investissements intercommunaux connaît un retard par l'absence d'idées attractives et novatrices dans le domaine ainsi que de la faiblesse de l'enveloppe budgétaire disponible. On note cependant que deux projets intercommunaux ont été sélectionnés. Finalement après plusieurs séances de négociations du statut foncier, un seul a été retenu et concerne l'aménagement de 20 ha de périmètre maraichers. L'étude de faisabilité sera finalisée au cours du premier trimestre 2016.

Difficultés majeures dans l'atteinte du résultat 2

- ☑ La disponibilité et parfois l'application rigoureuse de certains services techniques déconcentrés de l'Etat ne sont pas toujours garanties.
- ☑ La mise en œuvre de projets intercommunaux reste confrontée à l'absence de projets innovants ou à des difficultés de sécurisation foncière optimale des projets proposés.

Points d'amélioration et perspectives

- ☑ L'exploration d'un voyage d'études en matière d'intercommunalité dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- ☑ La poursuite du recours aux ONGs pour l'appui conseil de proximité aux bénéficiaires/délégataires.

2.5 Performance de l'output 3²⁸

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Sous l'impulsion des Collectivités locales, des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 14 communes					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1 (2014)	Valeur année N (2015)	Cible année N (2015)	Cible finale
I.3.1. Dans au moins 11 communes, > 80% des projets financés par le FDC sont programmés et réalisés selon les dispositions du Contrat d'Objectifs	0	9	11 ²⁹	11	11
I.3.2. Au moins 60% des projets visent des groupes de femmes et/ou de populations vulnérables	0	75%	68%	60%	60%

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³⁰	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Mettre en place et rendre opérationnel un Fonds de Développement Communal		X		
2. Financement des projets intercommunaux			X	
3. Expertise externe FDC		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

La poursuite de la mise en œuvre du fonds de développement communal (FDC) a permis de renforcer le niveau d'investissements de sécurité alimentaire sous l'impulsion des communes.

- En 2015, plus de 80% des projets sont programmés et réalisés selon les dispositions du contrat d'objectif dans 11 communes contre 9 communes en 2014 et contre six (6) en 2013. Cela montrent les progrès des communes en matière de respect des dispositions relatives à la sécurisation foncière préalable des sites des investissements, de respect de la législation nigérienne dans la gestion des fonds alloués, de respect du calendrier d'exécution des activités, dans comptes rendus réguliers de l'exécution des activités, de la prise de mesures pour gérer les risques environnements, etc. Mais des insuffisances demeurent encore dans tous ces domaines.
- 68% des projets en 2015 (contre 75% en 2014 et contre 78% en 2013) visent spécifiquement des femmes et/ou des groupes vulnérables

Les progrès ci-dessus exprimés par les deux indicateurs s'expliquent par les résultats intermédiaires et actions suivants :

²⁸ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

²⁹ Birni Ngaouré, Fabidji, Harikanassou, Kiota, Koygolo, Ngonga, Falwel, Loga, Dogonkiria, Kiéché, Douméga

³⁰ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- Une étude de faisabilité des aménagements de petite irrigation réalisée ;
- XXX dossiers de micro-projets élaborés ;
- L'appui conseil continu en matière de passation et de gestion de marchés publics communaux ;
- Un dispositif d'appui conseil de proximité pour la gestion pérenne des investissements mis en place avec le recrutement de trois ONG locales. Ces ONGs accompagnent régulièrement les bénéficiaires dans la conduite et la gestion des investissements (organisation, structuration, outils de gestion, etc.). En 2015, elles ont surtout procédé à l'analyse diagnostique et l'élaboration de plans de renforcement de capacités;
- Le regroupement des achats communaux en marchés publics intercommunaux ce qui a réduit les pertes de temps, l'inefficience et les cas de manque de transparence liés aux petits achats communaux ;
- Le renforcement de la qualité de réalisation des ouvrages avec un meilleur suivi du programme et des agents techniques communaux/intercommunaux et le contrôle à pied d'œuvre des STD mais aussi du fait de la formation reçue par les prestataires.

Les difficultés majeures rencontrées sont :

- L'insuffisance du personnel des services techniques déconcentrés de l'Etat qui ne garantit pas toujours leur entière disponibilité dans l'appui aux communes ;
- Le faible sens de l'initiative et de responsabilité de certains maires dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage
- La libération tardive des champs dans le cadre l'aménagement des nouveaux sites maraichers, etc.
- La difficile obtention de statut de foncier plus favorable aux aménagements de petite irrigation (donation de terre)
- L'autonomisation des bénéficiaires dans la gestion pérenne des investissements/services créés est rendue difficile par plusieurs facteurs : faible regard de certains maires sur la gestion des délégataires/bénéficiaires, analphabétisme, faible rentrée des cotisations de membres des OP gestionnaires, etc.
- La mauvaise gestion des fonds par les communes de Kankandi et de Fakara, ayant entraîné leur radiation du programme.

Les perspectives pour ce résultat sont:

- La poursuite et l'amélioration du regroupement des achats communaux pour faire des marchés publics intercommunaux tout en veillant à limiter le nombre de lots/marchés pouvant être attribués à un même entrepreneur.
- Le renforcement de l'appui aux bénéficiaires pour la gestion pérenne des investissements/services créés
- La poursuite de la sensibilisation des communes pour la délégation des activités économiques à des acteurs privés plutôt qu'à des organisations communautaires ou des organisations paysannes.
- Le cumul et la mise en œuvre des dotations 2016 et 2017 en une seule année (2016)

2.6 Performance de l'output 4³¹

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 14 communes et au niveau de la région et alimentent la réflexion régionale et nationale sur l'amélioration de la SA dans un contexte de décentralisation					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1 (2014)	Valeur année N (2015)	Cible année N (2015)	Cible finale
1. Un système de suivi intégré est fonctionnel dans au moins 10 communes	0	8	7 ³²	10	10
2. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi communal intègre > 75% des données sur les projets de développement (identifier les données pertinentes)	0	8	7	10	10
3. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi intègre > 6 indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire et la performance des services essentiels	0	8	7	10	10
4. Au moins 3 produits de capitalisation (dont au moins un sur le rôle différencié des femmes et des hommes dans la sécurité alimentaire) sont diffusés auprès des acteurs communaux, régionaux et nationaux concernés par le thème	0	0	5	3	3
5. Au moins 3 modules de formation sont produits, validés par le CFGCT et promus comme référence au niveau national	0	0	2	3	3
6. L'alliance d'apprentissage a systématisé les expériences sur au moins 4 thèmes qui incluent les dimensions genre et environnement	0	1	0	2	4

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ³³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
4.1. Mettre en place et rendre opérationnel un système de suivi au niveau des communes et sur l'ensemble du Projet		X		
4.2. Stimuler l'apprentissage à travers les échanges, la capitalisation et la réflexion conjointe		X		
4.3. Diffuser les outils, expériences et leçons	NA : sans objet en 2015			
4.4. Produire des modules de formation			X	

³¹ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

³² Fabidji, Douméga, Dogonkiria, Kiéché, Kiota, Koygolo, Harikanassou

³³ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Des progrès sensibles sont réalisés vers l'atteinte du résultat 4 relatif aux dispositifs de suivi, d'apprentissage et de réflexion régionale dans le domaine de la sécurité alimentaire.

- Un système de suivi du développement communal est installé dans 10 communes mais fonctionnel dans 7 communes contre 8 communes en 2014. Ce système permet d'avoir des données sur le développement communal mais également sur la mise en œuvre des investissements dans la commune.
- Dans les 7 communes sus-citées, le système de suivi comprend entre autres des indicateurs clés du développement communal et de la gouvernance communale, un système informatisé de traitement des données, des comités communaux de suivi qui se réunissent 2 fois dans l'année pour échanger sur les indicateurs du développement communal mais aussi sur les données relatives à la gestion des investissements et services créés.
- Dans les 7 communes suscitées, le dispositif de suivi communal intègre plus de 75% des données sur les projets de développement (coût, quantité, localisation, source de financement, nombre de bénéficiaires, etc.).
- Dans les 7 communes suscitées le dispositif de suivi intègre plus de 6 indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire et la performance des services essentiels (nombre de villages vulnérables, nombre de populations vulnérables, superficies totales exploitées, productions par spéculation, nombre de têtes de cheptel, km de couloirs de passage balisés, superficie d'aires de pâturage aménagées, etc.)
- Cinq (5) notes de capitalisations ont été produites avec l'appui conseil de KIT. Les thèmes ont trait à la décentralisation du système d'alerte précoce, l'accès des femmes au foncier, la redevabilité des responsables communaux, le dispositif de suivi communal, l'approche de l'appui budgétaire du Programme. Ces notes seront finalisées et partagées en 2016.
- Deux modules de formation de référence nationale (l'une en sécurité alimentaire et décentralisation et l'autre en leadership et gestion municipales) ont été finalisés et validés en 2015
- Il n'existe pas d'alliance d'apprentissage systématique avec les autres partenaires de la région. Même si les acteurs se sont félicités des initiatives prises par le programme dans ce sens, leur disponibilité n'a pas permis des avancées intéressantes.
 - ☞ Notons cependant que quatre (4) ateliers départementaux de réflexion, de partages et d'échange entre les acteurs ont été organisés sur des thématiques en lien avec la sécurité alimentaire et l'environnement : la gestion des sachets plastiques et la coupe abusive du bois.

Les principales difficultés rencontrées concernant la mise en œuvre des actions relatives à ce résultat sont :

- L'instabilité des agents techniques communaux/intercommunaux qui sont d'animer le dispositif de suivi
- La faible capacité financière des communes ne permet pas la tenue régulière des sessions des comités communaux de suivi du développement communal et des investissements.
- La faible collaboration de certains STD et/ou l'indisponibilité de certaines données.

Les perspectives pour l'année 2015 au niveau de ce résultat incluent :

- Le renforcement de l'encadrement et du suivi des agents des services techniques communaux /intercommunaux pour l'animation du dispositif de suivi et un appui aux communes pour la tenue des sessions des comités communaux de suivi du PDC et des investissements.
- La finalisation des notes de capitalisation et l'organisation d'atelier de partage
- La relance des tentatives d'alliance d'apprentissage entre les différents acteurs

2.7 Performance de l'output 5³⁴

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 Les femmes membres des groupements appuyés par le projet ont réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et leurs tâches domestiques ont été allégées					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1 (2014)	Valeur année N (2015)	Cible année N (2015)	Cible finale
1. 80% des bénéficiaires des projets économiques ont augmenté effectivement leurs revenus monétaires	0	NC	NC	NC	80%
2. Des dispositifs de gestion pérenne des activités économiques sont fonctionnels	0	NC	NC	NC	
3. 80% des projets d'allègement des tâches sont effectivement fonctionnels (réduction du temps et/ ou la pénibilité du travail des femmes)	0	NC	NC	NC	80%
4. Des dispositifs de gestion pérenne des activités d'allègement des tâches sont fonctionnels	0	NC	NC	NC	

NC= non concerné. Ce résultat a été ajouté en 2014 et la mise en œuvre a commencé en 2015

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
4.1. Collecte d'informations et capitalisation		X		
4.2. Promotion d'initiatives productives en faveur des groupes vulnérables		X		
4.3. Hydraulique et Adduction d'eau potable		X		
4.4. Encadrement des groupements dans la mise en œuvre de leurs micro-projets		X		

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Ce résultat a été ajouté en fin 2014 et sa mise en œuvre a débuté en 2015 et a permis d'atteindre les produits suivants :

Promotion d'initiatives productives en faveur des groupes vulnérables

- 303 femmes vulnérables dotées de 303 kits (909 têtes) de caprins pour la reconstitution de cheptel leur permettant ainsi de disposer d'un minimum de capital pour accroître leurs revenus;
- 159 femmes vulnérables dotées de 318 béliers pour l'opération d'embouche ovine ;
- 30 femmes dotées avec 30 bovins pour embouche bovine ;
- 948 sacs (47,4 tonnes) d'aliments bétail (son de blé et tourteaux) fournis aux bénéficiaires vulnérables de kit d'élevage leur permettant de faire face au déficit d'aliments pour bétail ;

³⁴ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

³⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- 99 producteurs dont 33 femmes dotées avec 4.6 tonnes semences certifiées (mil, arachide, sorgho, niébé) pour la production de semences améliorées
- 8 Tonne d'engrais (urée, NPK et DAP) et 400 sachets de fongicide fournis aux producteurs semenciers de Douméga
- 120 bénéficiaires dont 80 femmes de 4 sites (Alkawal, Koydou, Angoual Toudou et Malammey) de 3 communes dotées en semences maraîchères pluviales pour des tests de démonstration

Hydraulique

- Etude de faisabilité AEP multi-village de Kiéché réalisée par LuxDev avec la participation du PHVP2
- Un accord de cofinancement LuxDev-CTB élaboré et partagné

Allègement des tâches

- 120 femmes de 12 villages dans 3 communes "Douméga, Fabidji et Kiéché" pour dotées en foyers améliorés.
- 4 moulins électriques dont 3 solaires mais en place à Kiéché, Doumega et Fabidji.

Encadrement des groupements

- 3 ONG recrutées
- Appui conseils fourni par les ONG
- Appui conseil fourni par les services de l'élevage et les services de l'agriculture
- 99 producteurs semenciers formés en techniques de production de semences améliorées certifiées
- 25 personnes formées sur la lutte biologique
- Des sessions de sensibilisation tenues dans 8 villages sur la dynamique du groupe des bénéficiaires de kit d'élevage (mise en place d'un petit comité de suivi, l'instauration d'un système de mobilisation de l'épargne interne, tenue de réunions régulières, souscription et libération de la part sociale etc.

2.8 Thèmes transversaux

2.8.1 Genre

En dépit des insuffisances que l'on peut relever, le genre est pleinement pris en compte dans l'intervention grâce aux actions de sensibilisation et d'accompagnement des responsables communaux par l'UGAT. Ainsi :

- 68% des microprojets visent des femmes ou des populations vulnérables pour une cible finale de 60%.
- 24% des projets en cours (contre 29% en 2014 et contre 27,5% en 2013) contribuent à la réduction de la pénibilité du travail des femmes,
- 70% contre 54% en 2014) des membres des structures gestionnaires sont des femmes.

2.8.2 Environnement

- L'information/sensibilisation/formation des acteurs sur les questions environnementales a été faite à travers l'organisation de quatre (4) ateliers départementaux d'échanges sur la gestion des sachets plastiques et la coupe abusive du bois.
- La formation des services techniques déconcentrés sur la lutte biologique
- Les études de faisabilité des aménagements de sites maraichers ont intégré une dimension sommaire relative aux impacts environnementaux et un plan de gestion environnemental proposé.

2.8.3 Autre

Rien n'a été fait dans les autres domaines transversaux.

2.9 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Non disponibilité/instabilité des ressources humaines au niveau des communes pouvant perturber la mise en œuvre des activités par les communes	01/06/2012	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Proposer une adaptation de la stratégie du programme selon le niveau de disponibilité et de capacités des ressources humaines	Responsables	Continu		En cours
						Proposer un dispositif d'accompagnement de proximité en matière de gestion budgétaire et comptable	ATN/SE	févr-13	Des agents techniques communaux/intercommunaux mis en place dans les communes	Terminé
						Renforcer les liens de coopération communes-services techniques de l'Etat travers des protocoles de collaboration		Continu	17 protocoles de collaboration singés et mis en œuvre actuellement	En cours
Faible viabilité financière des communes pouvant entrainer la non pérennisation des dynamiques de gouvernance	01/11/2012	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Prévoir l'appui à la mobilisation des ressources financières dans le processus d'accompagnement des communes	ATN/GL	oct-13	Des plans d'actions de mobilisation de ressources internes élaborés et une	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
									organisation des acteurs faites dans les communes	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Non disponibilité des prestataires de qualité pour la réalisation des ouvrages communaux	01/06/2012	OPS	Medium	High	High Risk	Privilégier les appels d'offrs nationaux		Continu	Les marchés communaux sont régulièrement en appels d'offres nationaux	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Retard dans l'exécution des chantiers pouvant occasionner une faible absorption des fonds par les communes d'ici la fin du projet	01/11/2012	OPS	High	Medium	High Risk	Accentuer le suivi des chantiers avec des réunions régulières avec les acteurs	Responsables	Continu		En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Non- respect des procédures de passation marchés publics par les		JUR	Medium	High	High Risk	Participation UGAT aux séances de dépouillement	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
communes						Favoriser les marchés intercommunaux et élargir la base de prestataires pour les consultations fournisseurs	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé
Paiements non justifiés par les communes du fait de leurs faibles capacités de gestion		FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Pratique avis non objection de l'UGAT	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé
						ANO de l'UGAT sur décomptes/factures	UGAT		Principe appliqué régulièrement	Terminé
						Contrôles réguliers des pièces sur place	UGAT		Des contrôles réguliers faits par le RAF sur pièces et également avant déblocage des tranches suivantes	Terminé
						Formation des acteurs communaux	UGAT		Plusieurs séances de formation tenues et un check list mis à disposition	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Faible qualité de réalisation des ouvrages du fait du non respect des cahiers de charges par les entreprises		OPS	Medium	High	High Risk	Mise en place des comités communautaires de suivi de la réalisation physique	UGAT		Plusieurs communes ont mis en place les comités communautaires Ils sont opérationnels sur plusieurs sites	Terminé
						Supervision de la réalisation des ouvrages par les ATN de l'UGAT	UGAT		L'UGAT assure régulièrement la supervision de la réalisation des ouvrages	Terminé
Non mise en œuvre du processus de ciblage des groupes vulnérables/femmes par les communes	01/12/2012	OPS	Low	Medium	Low Risk		ATN EL/SE	Continu	Mis en œuvre	En cours
						Prévoir et appliquer les avis techniques sur les investissements du FDC prévus dans les PIA des communes				

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Tensions sociales autour des projets priorités (notamment dans l'élevage et la petite irrigation)	01/06/2012	DEV	Low	Medium	Low Risk	<i>Insérer une ligne ici</i>	ATN EL	Continu	Mis en œuvre	En cours
						Prévoir un protocole de sécurisation des sites des investissements du FDC				
Faible engagement/initiative des acteurs, notamment sur les questions de gouvernance	09/07/2014	DEV	Medium	High	High Risk	<i>Insérer une ligne ici</i>	Responsables	Continu	Mis en œuvre	En cours
						Discuter des options possibles durant la MTR				
Perturbations de la mise en œuvre du fait des élections de 2016	11/04/2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Planifier et engager les actions FDC 2016 et 2017	Responsables	déc-15	Mis en œuvre	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Il n'y a pas de réorientation stratégique pour les années à venir. Il y a cependant des ajustements opérationnels à faire :

- Anticipation de l'exécution de la dotation 2017 pendant l'année 2016 pour minimiser les retards.
- Poursuivre les négociations pour l'amélioration du statut du foncier dans le cadre des aménagements

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
1. Rencontres périodiques comité restreint de la SMCL et les communes sur la gestion des investissements couplées à des visites de terrain	SMCL	Continu

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
1. La rencontre de vérité entre la SMCL et les maires ainsi que la suppression des communes fautives de la liste de la zone d'intervention du programme semble avoir donné du tonus aux communes, la plupart d'entre elles ayant fait des bons importants en matière de gouvernance	SMCL

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			

1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?

X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.

1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?

	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			X	

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
	A Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Aperçu des décisions stratégiques importantes prises par le Comité de pilotage et le suivi de ces décisions.³⁶

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
1. Budget FDC : il est impératif d'exécuter le budget prévu en 2013 car les investissements sont déterminants dans l'atteinte des résultats du Programme	mars-13		PV SMCL	SMCL	Exécuter le budget FDC 2013 à 100%	UGAT	31.12.2013	Réalisé	CLOSED
2. La réflexion doit être poursuivie quant à une participation ou non des bénéficiaires et sous quelle forme. S'il existe une réglementation sectorielle à cet effet, elle doit être prise en compte dans le code de financement à développer. Une harmonisation du code de financement est nécessaire en vue d'éviter les différences dommageables premièrement entre les approches des projets CTB et ensuite avec les autres projets des autres bailleurs	Mars 2013		PV SMCL	SMCL	Harmoniser le code de financement avec les autres PTFs, notamment LUXDEV	UGAT		réalisé	clos
3. L'UGAT doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer un suivi rigoureux du FDC et un contrôle des travaux. Prévoir à cet effet un prélèvement de 5 % sur le budget FDC avant sa répartition aux communes.	mars-13		PV SMCL	SMCL	Prévoir un budget pour le contrôle des travaux (5% du budget FDC)	UGAT	31.03.2013	Réalisé	CLOSED
4. La SMCL autorise l'UGAT, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, à recourir aux accords d'exécution (structures publiques) et accords de financement (acteurs non étatiques) chaque fois que cela est pertinent et opportun et conforme aux procédures	sept-13		PV SMCL	SMCL	Recourir aux AE si nécessaire	UGAT	Continu	Réalisé	CLOS

³⁶ Vous pouvez utiliser le tableau de ce template ou le remplacer par votre propre format (p. ex., celui de votre monitoring opérationnel), pour autant qu'il fournisse les mêmes informations.

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
éditées en la matière.									
5. La SMCL a adopté la proposition de réaménagement budgétaire telle que présentée par l'UGAT et qui fait partie intégrante du PV de la session du 05-09-2013	sept-13		PV SMCL	SMCL	Intégrer le réaménagement dans le FIT	UGAT	31.10.2013	Réalisé	CLOSED
6. Le DTF additionnel pour le reversement du reliquat du PAMED 1 au PAMED 2 est adopté par la SMCL sous réserve d'une réponse positive du FBSA/Bruxelles, lequel fait partie intégrante du PV (05-09-2013)	sept-13		PV SMCL	SMCL	Intégrer le DTF additionnel dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED
7. Dans le souci de donner un peu de temps aux communes en vue de se préparer à la prise en charge dégressive et conformément aux souhaits exprimés par les maires à l'UGAT de même qu'à l'une des options des recommandations de la mission de backstopping de mission de la CTB, la SMCL donne son accord pour une prise en charge totale des agents STC par le PAMED 2 sur la première année. La prise en charge dégressive commencera dès la 2ème année du STC, réduisant de 20% annuel la contribution du programme	sept-13		PV SMCL	SMCL	Différer la contribution des communes dans la prise en charge dégressive à 2015	UGAT	01.01.2014	Réalisé	CLOSED
8. Le suivi de la valorisation de la contribution nigérienne (frais de personnel, location bureau, exonérations, ...) au programme fait par l'UGAT doit être reporté dans le rapport annuel du Programme en fin d'année.	sept-13		PV SMCL	SMCL	Faire le point de la contribution nigérienne et la joindre au rapport annuel	UGAT	Continu	En cours	ONGOING
9. Stratégie de communication du programme: La SMCL insiste que l'UGAT développe une véritable stratégie de	sept-13		PV SMCL	SMCL	Elaborer une stratégie de communication intégrant le dialogue social entre les	UGAT	31.12.2013	En cours. Un draft de stratégie de communication élaboré.	ONGOING

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
communication qui va au-delà de la diffusion pour aborder entre autres la question du dialogue social entre les acteurs. A cet effet, le MI/SP/D/AR mettra à la disposition du PAMED2 la stratégie de communication communale, notamment celle utilisée par le PAC/BM.					acteurs				
10. Formation des acteurs locaux : Le PAMED2 doit respecter la stratégie nationale de formation des acteurs locaux qui recommande aux acteurs à faire recours au CFGCT pour toute formation des collectivités territoriales	sept-13		PV SMCL	SMCL	Respecter la stratégie nationale de formation des acteurs locaux	UGAT	Continu	Réalisé	CLOS
11. Frais de mission : Le BCD va examiner le protocole signé entre les deux pays et son alignement avec les décrets en vigueur	sept-13		PV SMCL	SMCL		BCD		En cours	ONGOIN G
12. L'UGAT doit s'assurer d'une part que les communes qui demandent un STC aient la capacité financière pour les assumer et d'autre part l'existence d'accords formels pour les STC intercommunaux. L'UGAT doit réaliser un accompagnement particulier des cas de STC intercommunaux	sept-13		PV SMCL	SMCL		UGAT	Continu	Réalisé	CLOS
13. La SMCL autorise l'UGAT/PAMED2 à apporter un appui au processus d'élaboration du Plan de Développement Régional (PDR) mais en se positionnant sur les activités du PDR qui sont compatibles avec celles prévues dans le DTF (formations, journées thématiques, etc.).	févr-14		PV SMCL	SMCL	Appuyer le processus d'élaboration du PDR	UGAT		Réalisé	CLOS

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
14. L'avenant au DTF du PAMED 2 relatif au transfert de 800 000 Eur du reliquat du projet ARMFD II est adopté	27/06/2014		PV SMCL	SMCL	Prendre en compte les changements dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED
15. Rencontre d'échanges entre la tutelle (Préfet et Gouvernorat), la SMCL et les communes.	nov-14		PV SMCL	SMCL	Organiser une rencontre d'échanges tutelle-communes	UGAT	Mars 2015	En cours	ONGOING
16. Solliciter l'appui d'une expertise externe pour réfléchir à la proposition du consultant visant à fusionner les quatre (4) résultats du programme en deux (2) résultats si cela peut permettre une meilleure lecture et efficacité du programme.	nov-14		PV SMCL	SMCL	Faire une proposition à la SMCL sur la fusion et la reformulation des résultats du programme	UGAT	Juin 2015	Annulé par le consultant dans son rapport final	CLOSED
17. Les propositions de révision du manuel de procédures du fonds de Développement Communal (FDC) sous réserve de la prise en compte des amendements apportés.	nov-14		PV SMCL	SMCL	Appliquer les nouvelles dispositions du manuel FDC	UGAT	Continu	Réalisé	Clos
18. La modification du Dossier Technique et Financier (DTF) au niveau du processus de passation des Marchés Publics en cogestion	nov-14		PV SMCL	SMCL	Appliquer les nouvelles dispositions	UGAT	Continu	Réalisé	CLOSED
Les communes de Fakara et Kankandi sont exclues dans la zone d'intervention du PAMED2	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	Lettre d'information des communes et processus de désengagement entamé	UGAT		Réalisé	CLOSED
Proposer un scénario pour la réaffectation des fonds des communes de Fakara et de Kankandi	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	Proposition de scénario d'affectation des fonds faites aux ordonnateurs	UGAT		15/10/2015	CLOSED
Parachever les engagements des communes de Fakara et de Kankandi	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	En cours	UGAT		31/10/2016	ONGOING

Décision					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Engager le PDC de Kiéché sans attendre les élections locales de 2016	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	En cours	UGAT		En cours	ONGOIN G
La proposition de réaménagement budgétaire est adoptée	16/09/2015	PV SMCL	UGAT	SMCL	Proposition validée dans le FIT	UGAT		Réalisé	CLOSED

4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire dans la région de Dosso	1. Taux de couverture des besoins alimentaires a augmenté dans les 14 communes cibles	Enquêtes annuelles SAP	Stabilité politique dans le pays et dans la région Perturbations climatiques importantes
		2. Le nombre de ménages vulnérables a diminué dans les 14 communes cibles	Enquêtes complémentaires organisées par le Projet	Stabilité de l'économie nationale Perturbations climatiques importantes
		3. Le pourcentage de ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois dans l'année a augmenté dans les 14 communes cibles	Système de suivi mis en place dans les communes	Les autres programmes de développement sont mis en œuvre comme prévu
OS	La gouvernance locale dans le domaine de la sécurité alimentaire est améliorée dans la région de Dosso	I.1. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de leur capacité à orienter leurs actions sur base de l'analyse du suivi de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au niveau de leur territoire	Système de suivi mis en place dans les communes	Aléas climatiques supportables Adhésion des autres PTF/Acteurs
		I.2. Dans au moins 9 communes les investissements/micro-projets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévus dans les documents de projet	Enquêtes de satisfactions Dispositif de suivi communal	Stabilité sociale et politique dans les communes Le respect des engagements Aléas climatiques supportables
		I.3. Au moins 9 communes obtiennent une note suffisante (75%) dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés.	Rapports de suivi du projet Dispositif de suivi communal Enquêtes ponctuelles	Les Conseils Communaux s'inscrivent dans la démarche du Programme
		I.4. Toutes les communes réalisent à plus de 80% les indicateurs de gouvernance convenus dans les Contrats d'Objectifs (y compris les indicateurs portant sur le genre et l'environnement)	Evaluation des Contrats d'objectifs	Stabilité sociale et politique dans les communes Respect des engagements
		I.5. Dans 9 communes au moins, l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le cadre du PAMED 2 obtient une note satisfaisante (75%)	Enquêtes de satisfaction ponctuelles/études Dispositif de suivi communal	Respect des engagements des acteurs Stabilité sociale et politique dans les communes
		I.6. Quatre documents de réflexions menées dans la région de Dosso sur le rôle des acteurs de la gouvernance locale dans l'amélioration de la sécurité alimentaire alimentent les revues et ou politiques sectorielles	Revue sectorielles du secteur de la décentralisation et de la sécurité alimentaire Rapports d'ateliers réflexions/capitalisation	Tenue effective des revues sectorielles Stabilité sociale et politique/institutionnelle Disponibilité des acteurs à partager les expériences

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
		I.7. Au moins 40% des membres des comités de gestion des infrastructures financées sont des femmes	Rapport de suivi du projet Dispositif de suivi communal Enquêtes/études ponctuelles PV de mise en place des Bureaux des COGÈs	Pesanteurs socioculturelles
		I.8. 10% de projets contribuent à la réduction de la pénibilité du travail pour les femmes	Rapport de suivi du projet Dispositif de suivi communal Enquêtes/Études ponctuelles	Pesanteurs socioculturelles
R 1	Les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation	I.1.1. Les nouveaux PDC des 14 communes sont basés sur une vision à moyen et long termes et intègrent i) des idées de stratégies spécifiques ou thématiques ii) une participation effective des femmes et des groupes défavorisés, iii) un souci pour l'environnement et iv) un partenariat effectif avec les autres acteurs du développement local	Document de stratégie et PV du Conseil Documents de PDC	Les Conseils Communaux priorisent les thématiques qui sont en cohérence avec les objectifs proposés par le Projet Adhésion et engagement des acteurs
		I.1.2. Au moins 8 communes disposent d'un cadre de concertation fonctionnel, avec la participation des organisations de femmes (2 réunions par année qui mobilisent > 50% des intervenants)	PV des réunions	Une bonne collaboration entre les responsables communaux et les niveaux du département et de la région
		I.1.3. Au moins 6 COFOCOM et 1 COFODEP sont créées et tiennent leur dossier rural dans la zone d'intervention du Programme	Fiche d'évaluation de la tenue du dossier rural	Respect des engagements des acteurs
		I.1.4. Au moins 8 communes disposent d'un dispositif communal d'alerte précoce (OSV, SCAPRU) fonctionnel	Rapports d'activités	Respect des engagements des acteurs
		I.1.5. Dans au moins 10 communes, les budgets communaux sont élaborés et exécutés selon les règles (comptabilité publique + compléments propres aux communes)	Rapport annuel du projet sur le FDC + audits dans les communes	Disponibilité et stabilité des ressources humaines
		I.1.6. Les 12 communes disposent de nouveaux outils de gestion intégrés (Boîte à outils pour la maîtrise d'ouvrage, planification et suivi budgétaire)	Rapport du projet et enquête auprès des acteurs	Alignement du Niger sur la directive de l'UEMOA en matière finance publique
		I.1.7. Sept (7) communes disposent d'un STC avec au moins un cadre technique et un plan d'entreprise viable et respecté	Rapport du projet	Viabilité financière des communes Stabilité des agents Bonne collaboration avec les STD

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 2	Les acteurs du développement local (CT, STD, Société civile et acteurs privés) ont la capacité de jouer leur rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire	I.2.1. Au moins 8 communes disposent d'un protocole de collaboration avec les STD qui est respecté pour > 75%	Texte du protocole et enquête auprès des acteurs	Motivation des acteurs
		I.2.2. Au moins 8 communes ont respecté leurs engagements dans le C.O à plus 75%	Rapport du projet (Contrat d'Objectifs) + rapport MTR et d'évaluation finale	Les intérêts politico-sociaux au niveau communal n'empêchent pas la collaboration entre les acteurs
		I.2.3. Au moins 8 communes dans les 4 départements sont impliquées dans un projet intercommunal	Rapport annuel du Projet Le rapport d'évaluation Dossiers de Projet	Division de travail fonctionnelle avec les autres projets, spécialement PAC II et les coop. luxembourgeoise et suisse
		I.2.4. 30% des prestataires de la base de données formés ont amélioré leurs capacités d'offrir un service de qualité	Rapport final du projet	Les divergences d'approches entre les projets des PTFs intervenant dans la zone ne pèsent pas sur l'appropriation des communes et ne minent pas leurs capacités de gestion
R3	Output 3 : Sous l'impulsion des Collectivités locales, des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 14 communes	I.3.1. Dans au moins 11 communes, > 80% des projets financés par le FDC sont programmés et réalisés selon les dispositions du Contrat d'Objectifs	Rapport du projet : indicateurs des Contrats d'Objectifs	Disponibilité de prestataires de qualité suffisante dans la région Capacité d'absorption des Fonds par les communes
		I.3.2. Au moins 60% des projets visent des groupes de femmes et/ou de populations vulnérables	Rapport d'évaluation finale	Alignement des projets retenus par les Conseils Communaux sur les axes porteurs de la sécurité alimentaire Mise en œuvre effective du processus de ciblage des porteurs de projets par les communes Volonté d'autres projets pour une mise en synergie et complémentarité des projets portés par la commune et les communautés Les projets prioritaires (notamment dans les domaines de l'élevage et de l'irrigation) ne font pas l'objet de tensions sociales fragilisantes
	Les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 14 communes et au niveau de la région	I.4.1. Un système de suivi intégré est fonctionnel dans au moins 10 communes	Rapport du projet + rapport d'évaluation finale Rapport des missions de suivi	Disponibilité et transparence des intervenants pour une coordination et apprentissage mutuel Disponibilité des ressources humaines pour la gestion du dispositif de suivi

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 4	et alimentent la réflexion régionale et nationale sur l'amélioration de la SA dans un contexte de décentralisation	I.4.2. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi communal intègre > 75% des données sur les projets de développement (identifier les données pertinentes)	Rapport d'évaluation finale	Disponibilité et transparence des intervenants pour une coordination et apprentissage mutuel Disponibilité des ressources humaines pour la gestion du dispositif de suivi
		I.4.3. Dans au moins 10 communes le dispositif de suivi intègre > 6 indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire et la performance des services essentiels	Rapport des missions de suivi	Disponibilité et transparence des intervenants pour une coordination et apprentissage mutuel Disponibilité des ressources humaines pour la gestion du dispositif de suivi
		I.4.4. Au moins 3 produits de capitalisation (dont au moins un sur le rôle différencié des femmes et des hommes dans la sécurité alimentaire) sont diffusés auprès des acteurs communaux, régionaux et nationaux concernés par le thème	Produits de capitalisation + enquête auprès des acteurs concernés	Portage et appropriation des cadres de concertation régionale par les autorités compétentes
		I.4.5. Au moins 3 modules de formation sont produits, validés par le CFGCT et promus comme référence au niveau national	Documents des modules et disponibilité auprès du CFGCT Rapports d'ateliers de validation	Respect des engagements des parties prenantes
		I.4.6. L'alliance d'apprentissage a systématisé les expériences sur au moins 4 thèmes qui incluent les dimensions genre et environnement	PV des réunions + produits systématisés Rapports des rencontres	Disponibilité, intérêt et engagement des acteurs
		R5	80% des bénéficiaires des projets économiques ont augmenté effectivement leurs revenus monétaires	Rapports du programme Rapports des ONGs d'accompagnement Enquêtes Rapports du programme
Les femmes membres des groupements appuyés par le projet ont réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et leurs tâches domestiques ont été allégées	Des dispositifs de gestion pérenne des activités économiques sont fonctionnels			
80% des projets d'allègement des tâches sont effectivement fonctionnels (réduction du temps et/ ou la pénibilité du travail des femmes)	Des dispositifs de gestion pérenne des activités d'allègement des tâches sont fonctionnels			

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non. Mais avec la suppression de 2 communes, la valeur cible de l'indicateur I.1.6 est ramenée à 12 au lieu de 14
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR réalisée en septembre 2014.
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	12/2017 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	<ul style="list-style-type: none">• OUI par Monsieur Eric VERCAUTEREN du 08 au 24/06/2013• Lawrence QHESQUIERE : formulation avenant DTF PAMED 2 Extension : mars 2014

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » est joint au présent document.

4.6 Ressources en termes de communication

- Etude sur le rôle des acteurs dans la mise en place et la gestion des investissements productifs en milieu rural ;
- Etude diagnostic organisation et de la performance gestion financière des communes d'intervention du PAMED 2 ;
- Etude Baseline PAMED 2.
- Base de photos.
- Couvertures télévisuelles et visuelle (journal) de certaines activités
- 5 notes de capitalisation.